

LETTRE ENCYCLIQUE

Aux Evêques, au Clergé et au Peuple d'Italie

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, fils bien-aimés, salut et bénédiction Apostolique.

Souvent dans le cours de Notre pontificat, mû par le devoir sacré du ministère apostolique, Nous avons dû exprimer des plaintes et des protestations à l'occasion d'actes accomplis au détriment de l'Eglise et de la religion, par ceux qui, à la suite de bouleversements bien connus, dirigent, en Italie, les affaires publiques.

Il Nous est douloureux d'avoir à le faire encore sur un très grave sujet, et qui nous remplit l'âme d'une tristesse profonde. Nous voulons parler de la suppression de tant d'institutions catholiques, récemment décrétées en diverses parties de la Péninsule. Cette mesure imméritée et injuste a soulevé la réprobation de toutes les âmes honnêtes, et Nous y voyons, avec une extrême douleur, rassemblées et rendues même plus cruelles les offenses que Nous avons eu à souffrir pendant les années écoulées.

Quoique les faits vous soient bien connus, Vénérables Frères, Nous estimons cependant opportun de revenir sur les origines et la nécessité de ces institutions, fruit de Notre sollicitude et de vos soins affectueux, afin que tous comprennent la pensée qui les avait inspirées et le but religieux, moral et charitable où elles tendaient.

Après avoir renversé le principat civil des papes, on en vint en Italie à dépouiller graduellement l'Eglise catholique de ses éléments de vie et d'action, et de son influence native et séculaire dans l'organisation publique et sociale. Par une série progressive d'actes systématiquement coordonnés, on ferma les monastères et les couvents ; on dissipa, par la confiscation des biens ecclésiastiques, la plus grande partie du patrimoine de l'Eglise ; on imposa aux clercs le service militaire ; on entrava la liberté du ministère ecclésiastique par d'injustes mesures d'exception ; on s'efforça constamment d'effacer de toutes les institutions publiques l'empreinte religieuse et chrétienne ; on favorisa les cultes dissidents ; et pendant que l'on concédait aux sectes maçonniques la plus ample liberté, on réservait l'intolérance et d'odieuses vexa-